

Edouard Jéguer
24 rue Rémy de Gourmont
PARIS XIXè

Paris, le 2 février 1964

A M. l'Ambassadeur du Mexique,
P A R I S

Monsieur l'Ambassadeur,

J'ai pris connaissance avec le plus grand intérêt de la lettre que m'a apportée votre messager M. Gomez, et, étant donné les faits dont elle m'informait, j'ai aussitôt prévenu l'O.P.I.C. des revendications de M. Melreux.

En effet, vous vous souvenez que l'Exposition du Renelagh était organisée conjointement par l'O.P.I.C., du côté mexicain, et le Mouvement "Phases", côté français. De ce fait, il ne m'appartient pas, en tant que représentant du Mouvement "Phases", de prendre une décision quelconque sans consulter mes homologues mexicains.

Je dois par ailleurs vous avouer que je n'ai actuellement pas la moindre idée de ce que peuvent être devenus les deux objets en question: le coordinateur de l'exposition au nom de l'O.P.I.C., mon excellent ami Alberto Gironella, nous ayant en effet fait tenir un certain nombre de mandats signés de sa main, par lesquels il nous priait de laisser M. X... ou M. Y... choisir tel objet qui lui conviendrait dans le cadre de l'exposition d'art populaire mexicain (à l'exception des objets faisant partie des collections personnelles de MM. Fosado et Gironella, et bien sûr des gravures de Fosado qui formaient un lot distinct appartenant à l'O.P.I.C.)

J'ai par ailleurs personnellement pris soin de vérifier, avant de les laisser emporter par ces personnes dûment mandatées, que lesdits objets ne figuraient pas sur la liste établie le 20 Décembre par MM. Fosado et Jéguer, le premier au nom de l'O.P.I.C. et le second au nom des musées français. Je dois en effet souligner que jusqu'à cette date MM. Melreux et Jéguer semblaient ignorer jusqu'à l'existence de cette manifestation, encore que vous eussiez vous-même pris la peine de leur envoyer une invitation.

J'appelle encore respectueusement votre attention sur un point qui semble vous avoir échappé: c'est que l'initiative de cette manifestation me revenait, et tout le soin de son installation à Paris reposait sur la bonne volonté d'une

...

quinzeaine de membres du Mouvement "Phases", tant peintres que journalistes ou écrivains, l'O.P.I.C., alors que cette exposition n'en était encore qu'à son stade préparatoire, c'est-à-dire en juillet, nous avait fait don de la totalité des objets qui la composaient.

M. Melreux serait donc mal fondé à supposer que nous avons volontairement soustrait deux objets à un choix qu'il n'avait d'ailleurs jamais exprimé sous forme écrite; mais au contraire, c'est nous, Mouvement "Phases" qui serions fondé à nous étonner du fait qu'on ait disposé, sans même nous consulter ou préalable, d'un nombreux ensemble d'objets destiné à être réparti entre toutes les personnes qui avaient permis le succès de cette exposition, par leur bonne volonté, par leur aide physique ou financière, ou par la propagande qu'elles avaient faite.

Je ne crois pas inutile non plus de rappeler que les salles du "Renelagh" ont été gracieusement prêtées pendant les deux mois et demi de l'exposition, ainsi que l'écran du cinéma pendant les trois semaines qu'a duré le Festival de Films Mexicains, et que cette disposition peu habituelle n'a été rendue possible que par le fait de la participation du Mouvement "Phases" à l'organisation de cette exposition; notre ami Henri Ginot, directeur du cinéma et de la galerie "Le Renelagh" se trouvent être par ailleurs, en tant que peintre, membre de notre mouvement. A tout autre organisme que "Phases", ou l'O.P.I.C. dans le cas présent, il eût été fondé, vous en conviendrez, à demander une location qui eût largement dépassé la valeur vénale de l'ensemble des objets qui composaient l'exposition d'art populaire mexicain.

Or, tous ces faits sont connus, et c'est pourquoi je me vois mal redemander l'un des objets à l'une des personnes concernées. Par surcroît, comme certains d'entre eux ont été remis aux ayent-droit sans reçu, puisqu'il s'agissait de cadeaux donnés en dédommagement, et qu'il n'est pas dans les traditions de demander un reçu dans ces circonstances, je ne suis à vrai dire pas à qui les redemander.

Dans ces conditions, vous comprendrez aisément que je ne puisse agir sans consulter l'O.P.I.C., la meilleure solution étant évidemment, à mon sens, que cet organisme expédie à vos bons soins, et à l'intention de M. Melreux, le tableau et le coq dont il est question dans votre lettre.

Je tiens essentiellement à vous remercier de m'avoir aussitôt tenu au courant de cet incident, et persuadé que vous voudrez bien comprendre que n'étant pour rien dans cette cascade de malentendus, il m'est impossible de faire davantage dans l'état actuel des choses,

Je vous prie de croire, Monsieur l'Ambassadeur, à l'expression de ma haute considération.

Edouard Jaguer.